

## NOTRE PHILOSOPHIE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La qualité des services dispensés par l'organisation à la clientèle repose essentiellement sur la qualité et les compétences de ses ressources humaines. Leur efficacité sera d'autant plus grande si elles ont le sentiment de contribuer à la recherche de solutions sur les nouvelles façons de dispenser des services.

C'est pourquoi l'organisation affiche clairement et concrètement sa confiance envers les ressources humaines et sa volonté de s'appuyer sur du personnel responsable, compétent, bien informé et impliqué pour faire face aux défis des prochaines années. D'ailleurs, les principes qui suivent constituent une référence permettant d'orienter les actions du personnel, peu importe leur statut, et ce, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des services aux usagers.

Les personnes travaillant directement auprès des usagers sont des acteurs importants à considérer lors des prises de décisions cliniques de même que celles touchant l'organisation de leur milieu de travail. Pour ce faire, il est établi que:

- L'écoute des suggestions, les préoccupations et l'identification des besoins de la clientèle sont des éléments à considérer dans les pratiques quotidiennes de gestion;
- Une gestion participative basée sur la transparence est favorisée pour permettre à l'ensemble du personnel de prendre une part active au processus de gestion en leur permettant d'agir à travers diverses instances afin qu'une véritable concertation soit présente dans notre organisation;
- L'organisation privilégie des rencontres d'information avec son personnel afin de discuter des différents objectifs et orientations privilégiés;
- À compétence égale, le personnel travaillant pour notre organisation aura priorité sur les personnes de l'extérieur lors d'avancement professionnel. C'est dans cet esprit et dans les limites de son budget que l'organisation favorisera le développement de ses ressources humaines;
- L'organisation favorisera la mise en place d'une structure de gestion permettant aux équipes de travail une prise en charge globale des services à dispenser aux usagers, un plus grand sens d'appartenance et une plus grande responsabilisation;
- L'organisation s'engage à apprécier la contribution du personnel;
- L'organisation attache une importance à son rayonnement externe et elle agira en concertation avec les différents organismes du réseau afin d'assurer le développement harmonieux de ses services;

- Chaque membre du personnel est imputable de l'atteinte des objectifs organisationnels;
- L'organisation sollicite un engagement de tout son personnel vis-à-vis les orientations et les décisions adoptées par les instances légitimes et de plus, requiert qu'il démontre un respect profond envers sa raison d'être, c'est-à-dire la réponse aux besoins de la clientèle.
- L'organisation vise l'optimisation des ressources humaines dans une perspective de développement durable et oriente ces actions en fonction de favoriser la santé et le mieux-être au travail;
- L'organisation confirme sa volonté d'assurer à son personnel un milieu de travail sain et sécuritaire afin de dispenser des services de qualité aux usagers.

Par ces principes, l'organisation vise à favoriser la mobilisation du personnel envers l'atteinte des objectifs liés à sa mission et assurer une qualité optimale de services en réponse aux besoins des usagers.